

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Sélestat-Erstein
COMMUNE DE BOLSENHEIM

Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal

Séance du lundi 01 août 2016 à 19h30

Sous la présidence de M. François RIEHL, Maire

Nombre de conseillers élus : 11 Conseillers en fonction : 11 Conseillers présents : 8

Absents excusés : Mmes Sandrine TESORO ET Sophie COUTAUD – M. Jean-Marie KELLER

Maitrise d'œuvre et travaux pour l'amélioration de la voirie – Rues des VOSGES et des VERGERS

Monsieur François RIEHL, Maire, explique que la rue des Vosges et que la rue des Vergers doivent être réaménagées en vue de leur embellissement et de la remise en état de la chaussée,

Vu les réunions de travail des 15/3/2016 et 25/7/2016 avec MM. SCHEIBLING et WEYMANN du Conseil Départemental,

Vu leur estimation pour la réfection de la couche de roulement dans les rues des Vosges et des Vergers pour un montant de 43.235 euros HT, soit 51.882 euros TTC,

Vu le projet d'acte d'engagement pour maîtrise d'œuvre entre le Conseil Départemental et la Commune de Bolsenheim et le cahier des clauses particulières,

Etant donné donc que M. le Maire a pris contact avec le Conseil Départemental pour une mission de maîtrise d'œuvre dont le montant s'élève à 6 %, 2.594,10 euros HT, soit 3.112,92 euros TTC, dont les éléments de mission sont les suivants : - étude de projet – assistance pour la passation des contrats de travaux – étude d'exécution – direction de l'exécution des contrats de travaux – assistance pour les opérations de réception,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré DECIDE :

- D'approuver la réalisation de ces travaux s'élevant à 43.235 euros HT, soit 51.882 euros TTC,
- De confier au Conseil Départemental la maîtrise d'œuvre et charge le maire de signer l'acte d'engagement,
- Charge le Conseil Départemental de lancer, pour le compte de la commune, un appel d'offre à la concurrence selon la procédure adaptée avec fin de réception des plis le 22/09/2016,
- Charge le maire d'inviter la commission appel d'offres pour le 22/09/2016 à 16h,
- Souhaite un démarrage des travaux le 24/10/2016

ADOPTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS

Transmis à la sous-préfecture et publié le 2/8/2016

Le Maire, François RIEHL